

Nom de la zone : Richelieu

Date : 15 juil. 25

Catégorie de problématique : 3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides ou hydriques

- **Autre catégorie #1 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément
- **Autre catégorie #2 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :

Catégorie présente : ☒

Catégorie potentiellement présente : ☐

- 1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE : *[Décrivez sommairement l'information factuelle ainsi que les sources de données et les références, si applicable. Si une problématique de cette catégorie est potentiellement présente, décrire les attitudes, les comportements, les hypothèses permettant de soupçonner sa présence]*

La diminution du nombre et de la qualité des milieux humides compromet leur capacité à remplir leurs fonctions écologiques, comme la régulation des débits et la filtration de l'eau. Les tourbières étant d'importants puits de carbone, une diminution substantielle de leur superficie pourrait avoir un impact non négligeable sur le climat. Les milieux humides représentent aussi des habitats pour de nombreuses espèces. Une perte de milieu humide se traduit nécessairement par une perte de biodiversité, tant faunique que floristique.

Pour l'ensemble du territoire de la zone Saint-Laurent et du bassin versant de la rivière Richelieu, la destruction des milieux humides est principalement le résultat du développement urbain et agricole. En effet, certaines terres humides ont été détruites pour mettre en place de nouveaux développements résidentiels. D'autres ont été asséchées pour permettre l'agrandissement du territoire cultivable. Malgré le fait qu'un certificat d'autorisation est obligatoire lorsque des projets touchent un milieu humide, l'étude de Pellerin et Poulin (2013) démontre que la quasi-totalité de ces écosystèmes (99 %) n'est ni restaurée ni compensée à la suite de l'obtention du certificat d'autorisation. Certains sont aussi tentés de contrevenir au règlement sur les exploitations agricoles, qui empêche l'augmentation des superficies en culture. Il convient donc de demeurer vigilant.

Les activités humaines issues du tourisme de nature, d'aventure ou de toutes autres interventions touristiques en milieu naturel peuvent avoir un impact significatif sur la qualité des milieux hydriques et humides.

État actuel des connaissances limité

Entre 2006 et 2009, Canards Illimités Canada a recensé les milieux humides présents sur le territoire de la Montérégie. Ces derniers représentaient environ 6 % du territoire du bassin versant. Depuis ce temps, les pressions sur ces milieux ont continué de s'accroître, mais aucun inventaire complet n'a été réalisé.

- 1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

Les milieux humides couvrent environ 4 % du territoire du bassin versant, ce qui représente une superficie de 144,02 km² (ECCC, 2018). Les milieux humides les plus fréquemment présents sur le territoire sont, par ordre d'importance, les marécages, les tourbières et les marais (tableau suivant réalisé à partir de ECCC, 2018).

Milieu humide	Superficie (km ²)	Taux d'occupation dans la ZGIEBV (%)
Eau peu profonde	7,03	0,20
Marais	8,74	0,25
Marécage	69,98	2,02
Prairie humide	2,25	0,06
Tourbière boisée	52,02	1,50
Tourbière exploitée	1,19	0,03
Tourbière bog	0,97	0,03
Tourbière fen	1,86	0,05
Total	144,02	4,16

Les milieux humides sont présents de façon morcelée sur l'ensemble du territoire. Il y a cependant une plus grande concentration des milieux dans la partie sud du bassin. En plus de les retrouver en grand nombre, c'est dans cette région que les milieux humides possèdent les plus grandes superficies.

Cours d'eau et plans d'eau du bassin versant de la rivière Richelieu

	Longueur (km)	Superficie du bassin (km ²)	Dénivellation (m)	Pente moyenne (m/km)
Rivière Richelieu	124	2 546	33	0,3
Rivière l'Acadie	82	563	66	0,8
Rivière des Hurons	33	344	21	0,6
Rivière du Sud	34	154	24	0,7
Rivière Lacolle	24	126	36	1,5

864 plans d'eau ont été identifiés représentant un total de 4,36 km² (MDDEFP, 2012).

Cours d'eau et plans d'eau de la zone Saint-Laurent

Rivière	Superficie du bassin versant (km ²)	Longueur des cours d'eau (km)
Rivière aux Pins	19	42,8
Rivière Sabrevois	21	25,7
Rivière Saint-Charles	88	139,1
Rivière Notre-Dame	21	36,9
Rivière Jarret	14	69,0
Zone résiduelle nord	75	145,1
Zone résiduelle sud	90	16,8

99 plans d'eau sont présents et représentent un total de 0,6 km² (MDDEFP, 2012).

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

Sur le territoire du bassin versant de la rivière Richelieu, les sites naturels suivants sont des **aires protégées** : la réserve écologique Marcel-Raymond; l'habitat floristique de la Baie-des-Anglais; le Parc national du Mont-Saint-Bruno; le refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin; la réserve naturelle Gault-de-l'Université-McGill; le lieu historique national du Canada Fort-Chambly; l'habitat du rat musqué à l'île Ash (rivière Richelieu); l'archipel des îles de Jeanotte et aux Cerfs (rivière Richelieu); la frayère de la rivière aux Pins. Ces milieux sont des habitats primordiaux pour les oiseaux migrateurs et assurent un rôle de conservation de la faune et de la flore. La plupart abrite des espèces à statut particulier, leur rôle est essentiel pour la biodiversité. Il y a huit espèces floristiques désignées comme menacées, c'est-à-dire six pour le bassin versant, une pour la zone St-Laurent et une espèce commune aux deux, et cinq désignées vulnérables, cinq exclusives au bassin de la rivière Richelieu, une à la zone St-Laurent et une commune aux deux selon la Loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q c. E-12.01). Il y a aussi 86 plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sur les territoires de la zone St-Laurent et du bassin versant, 61 d'entre elles étant exclusives au bassin de la rivière Richelieu.

Le Richelieu est l'une des rivières les plus riches en espèces de poissons au Québec. Nous pouvons y retrouver près de 90 espèces (MFFP, 2018). Lors de la dernière version du PDE, dans le bassin versant de la rivière Richelieu, il y a une espèce menacée, deux vulnérables et deux susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Depuis ce temps, la situation de certaines espèces de poissons s'est dégradée et il y a maintenant deux espèces menacées, quatre vulnérables et cinq susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (MFFP, 2018).

Les milieux boisés et humides forment ensemble environ 16 % de la ZGIEBV; un pourcentage insuffisant pour assurer la santé des écosystèmes, un minimum de 30 % de milieux naturels protégés est essentiel (Société pour la nature et les parcs du Canada, s.d.).

Éléments à envisager

Une partie de l'information pourra être recensée à partir des Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Ces derniers fixent également des objectifs visant à la conservation des milieux humides et hydriques.

Il sera ainsi pertinent de pouvoir disposer d'une cartographie des sites potentiels opportuns pour la restauration des milieux humides et la restauration d'espaces de liberté à l'échelle de la ZGIEBV

Il est également essentiel de mobiliser, sensibiliser et informer la population à la conservation des habitats fauniques aquatiques et des espèces aquatiques menacées ou vulnérables, notamment le chevalier cuirré.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES : *[Lister les impacts principaux engendrés]*

- Diminution du nombre et de la qualité des milieux humides
- Diminution des fonctions écologiques (régulation débits, filtration de l'eau)
- Moins de carbone capté par les tourbières ce qui peut engendrer des conséquences sur le climat
- Perte biodiversité

LOCALISATION GÉNÉRALE : *[Donner un aperçu général de la distribution des problématiques de cette catégorie sur votre territoire. La localisation précise n'est pas nécessaire.]*

La dégradation et la perte milieux humides et hydriques sont un problème répandu à travers la ZGIE. En étant située près de Montréal, la région subit d'importantes pressions anthropiques au détriment des milieux naturels.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

[Décrivez sommairement ce qui cause ces problématiques et insérez les références si applicable]

- Développement urbain et agricole
- Peu de restauration ou compensation

Références

Pellerin, S. et Poulin, M. (2013). Analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable, Institut de recherche en biologie végétale, Université de Montréal.
Département de Phytologie, Université Laval